

## PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

## TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE COTE VILLE

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex— www.euroairport.com

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL): https://www.marches-securises.fr/

Type de marché: Travaux à bons de commande

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Description succincte**: Travaux de maintenance et d'entretien de la signalisation horizontale et verticale côté ville (rafraichissement, aménagement mineur, remplacement de panneaux et entretien).

**Information sur les lots** : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Options: Pendant son exécution, le marché pourra être modifié dans les conditions prévues dans la documentation marché.

Variantes autorisées : Non

Durée du marché: 2 ans. Démarrage prévisionnel: septembre 2024.

Le marché peut faire l'objet de deux (2) reconductions

**Critères d'attribution :** Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères qui figurent dans le règlement de la consultation (RC).

## Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique

En cas de groupement, sa forme est laissée libre.

Visite des lieux : Une visite des lieux est possible selon les modalités figurant dans le RC.

<u>CONDITIONS DE PARTICIPATION</u>: Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues au point 1 page 3 de la lettre de candidature.

**Sélection des candidats**: Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés

Cautionnement et garanties exigés : Aucun

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Date limite de réception des réponses : 15/04/2024 à 13h00. Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.marchessecurises.fr/">https://www.marchessecurises.fr/</a>

Langues: Les réponses peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <a href="https://www.marches-securises.fr/">https://www.marches-securises.fr/</a> avant le 02/04/2024

Délai minimal de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Construction Bâtiments et VRD – M. Bastien DIEFFENTHALER – Tél : 03 89 90 74 79 - E-mail : BDieffenthaler@euroairport.com

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 - Email: <a href="mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr">greffe.ta-strasbourg@juradm.fr</a>

Date d'envoi de l'avis: 07/03/2024